Acquired with the assistance of the

Sophia Augusta Brown

Fund

JOHN CARTER BROWN LIBRARY

Saint-Domingue

APERÇU

N.° 336.

Sur le Pian et les Maladies dont il est suivi;

Présenté conformément à l'art. XI de la loi du 19 Ventose an XI, et soutenu à l'Ecole de Médecine de Paris, le 18 Brumaire an XIII;

PAR EMMANUEL CHOPITRE,

Chirurgien-Major au 31.e Régiment d'Infanterie de ligne.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de l'Ecole de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 406.

AN XIII. (1804.)

PRÉSIDENT,

M. FOURCROY.

EXAMINATEURS,

MM. DUMÉRIL.

DE JUSSIEU.

BAUDELOCQUE.

BOURDIER.

BOYER.

Par délibération du 19 frimaire an 7, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MESSIEURS

COSTE, PERCY,
DESGENETTES, LARREY,
HEURTELOUP, PARMENTIER,

Inspecteurs généraux du Service de Santé des Armées de terre.

Comme un témoignage de respect et de reconnaissance.

EMMANUEL CHOPITRE.

AVANT-PROPOS.

ATTACHÉ aux Hôpitaux militaires de la Colonie de Saint-Domingue pendant près de six ans (1791, 92 et 93, en qualité de Chirugien aide-major, à l'hôpital des Pères au Cap-Français; dans les années 10, 11 et 12, comme Chirurgien en chef dans différents hôpitaux de la même Colonie.)

Parmi les nombreuses et terribles maladies auxquelles est exposé le genre-humain, j'ai souvent eu occasion de traiter et d'observer le *pian*, maladie très-commune sous la Zone-Torride.

Dans cet Aperçu, fruit de mon expérience et de mes observations, que j'ai l'honneur de présenter et de soumettre à l'illustre Ecole de Médecine de Paris, je me bornerai à faire connaître les différentes espèces de *pians*, à désigner les symptômes qui les distinguent et les caractérisent, les maladies qui les accompagnent, qui peuvent en résulter; enfin, à indiquer les traitements qui m'ont paru les meilleurs.

APERÇU

Sur le Pian et les Maladies dont il est suivi.

« J'ai regardé le *pian* comme dépendant d'un virus dégénéré, qui « produit les mêmes ravages que le syphilis, et qui cède aux « mêmes moyens. Ce virus a tellement d'analogie et d'identité « avec le syphillitique, qu'on est porté à croire que du syphilis « invétéré naît le premier état du *pian*, et que du dernier de « celui-ci résulte souvent le mal rouge. »

BAJON, *dans ses lettres sur Cayenne.*

LA maladie que je me propose de décrire dans cette dissertation, est peu connue en Europe, et y est entièrement étrangère, elle paraît propre aux climats brûlants de l'Afrique ; on l'observe surtout sur les côtes de Guinée, et les habitants la nomment l'*yaw* ou les *yaws* ; on la rencontre aussi en Amérique, où elle paraît avoir été transportée par le commerce des nègres, et on la désigne dans ce pays sous le nom vulgaire de *pian* ou *epian*. Les nosologistes (1).

(1) *Sauvages*, Nosologia methodica, *clas. x. Cachexiæ. Sagar*, *Cullen*, *Macbride*, Histoire d'une maladie que les Africains appellent le *Yaw*, dans le tome VI des Essais d'Edimbourg, etc.

l'ont décrit sous le nom de *frambœsia*, à cause des tubercules ou excressences fongueuses qui se forment à la peau, et qui ont une sorte de ressemblance avec la framboise, comparaison que les africains ont également exprimée sous le nom d'yaw.

Comme nous avons observé cette maladie en Amérique, nous conserverons ici le nom vulgaire de *pian*, et nous le définirons une maladie constitutionnelle, chronique, contagieuse, quelquefois, dit-on, héréditaire, essentiellement caractérisée par des sortes de pustules à la peau, qui contiennent une excressence fongueuse plus ou moins molasse, et fournissent une excrétion puriforme, sanieuse, qui diffère suivant les temps et l'état de la maladie.

Cette maladie terrible attaque les blancs comme les nègres ; c'est une erreur de prétendre, comme quelques praticiens, qu'elle soit particulière aux nègres : l'expérience et l'observation démontrent tous les jours que les blancs qui s'exposent aux causes qui la produisent, y sont sujets.

Bajon, d'Azille, qui ont longtemps pratiqué avec distinction dans diverses colonies (1), en rapportent de nombreux exemples dans leurs ouvrages. Il n'est point de praticiens qui, exerçant depuis quelque temps dans ces pays, n'aient été à même de s'en convaincre.

Pendant le temps que je suis resté dans les colonies de Saint-Domingue, j'ai acquis la certitude que les blancs contractaient le *pian*.

En l'an 11, chargé en chef de l'hôpital militaire de Saint-Marc (2), j'ai traité plusieurs matelots blancs atteints de pustules pianiques, au visage, aux parties de la génération et au tronc, suite d'un commerce avec des négresses.

Au Cap-Français, j'ai donné mes soins à un habitant nommé Métayé, âgé de 55 ans, vivant depuis très-longtemps avec une né-

---

(1) L'un à Cayenne, l'autre à Saint-Domingue.

(2) Ville située dans l'ouest de la partie française de Saint-Domingue.

gresse, qui avait des pustules pianiques en très-grand nombre. Après lui avoir fait subir un traitement convenable, je suis parvenu à le guérir.

A bord du parlementaire la Louise-Chérie, venant de la Jamaïque avec 240 malades provenant de l'évacuation du Cap Français, bâtiment sur lequel j'étais chargé du service avec huit de mes collègues de l'armée de Saint-Domingue, nous avons remarqué deux soldats couverts de pustules pianiques (1).

Plusieurs praticiens respectables et dignes de foi, m'ont assuré qu'ils avaient souvent eu occasion d'observer le *pian* sur des blancs.

Enfin il y a tant de preuves acquises par l'observation, que les blancs comme les nègres peuvent contracter cette maladie, qu'il ne doit plus exister de doute sur ce sujet.

Campet est dans l'erreur lorsqu'il dit que le *pian* est une maladie particulière aux nègres et qu'ils ne l'ont qu'une seule fois dans la vie. Sous le rapport de la contagion, le *pian* doit être comparé au syphilis ; on le contracte toutes les fois qu'on s'expose aux causes qui le communiquent.

Je ne m'attacherai point à rechercher l'origine du *pian*, ni à déterminer sa cause première ; je remarquerai seulement qu'il est vraisemblable qu'il a été apporté de l'Afrique dans le Nouveau-Monde, par les nègres qu'on y a transportés.

Le genre de vie, la nature des aliments, la chaleur du climat ; l'irritation continuelle produite sur la peau par l'influence active d'un soleil brûlant, l'humidité de l'air, l'abondance excessive des évacuations cutanées, l'existence d'un vice particulier dans les humeurs, peuvent être considérés, chez les nègres, comme causes premières et principales de cette maladie.

Le *pian* se communique si facilement parmi les nègres, qu'on ne saurait trop prendre de précautions pour empêcher la contagion. Il

---

(1) Ces malheureux sont morts dans la longue et pénible traversée que nous avons faite.

passe pour constant, dit *d'Azille*, dans quelques Colonies, qu'il suffit, pour la communiquer, que des mouches attirées par l'humeur qui découle des pustules pianiques, après s'en être imprégnées, aillent en déposer quelques particules sur une partie ulcérée. Quelques praticiens assurent même que sans égratignures et ulcérations, on peut recevoir de ces mouches cette affreuse inoculation. Néanmoins, je crois que la manière la plus certaine et la plus ordinaire dont se transmet le *pian* chez les blancs, c'est par le commerce qu'ils ont avec des femmes qui en sont attaquées.

Les premiers signes qui annoncent les pustules pianiques, sont de petits boutons qui sortent indistinctement par tout le corps; la pointe rouge qu'ils ont d'abord devient bientôt blanche, et laisse échapper une humeur assez claire qui, peu à peu, s'épaissit, prend un caractère sanieux, et forme la pustule suivant l'espèce de *pian*.

A l'apparition de ces petits boutons, le malade éprouve un peu de fièvre, des douleurs dans les muscles, et même dans les os; la peau devient écailleuse, se couvre de dartres farineuses sans aucun écoulement; il souffre des démangeaisons fort incommodes, et maigrit sensiblement.

Si l'éruption des pustules se fait promptement et en abondance, les premières douleurs cessent; et lorsque par un traitement convenable les pustules et les dartres ont disparu, la peau reprend sa première forme.

Les pustules pianiques ne sont pas toujours en aussi grand nombre chez tous les individus; les uns en ont tout le corps couvert, les autres en ont beaucoup moins; enfin quelques personnes n'en ont que d'espace en espace.

On reconnoît trois espèces de *pians* bien distinctes et remarquables: ces trois espèces sont appelées, 1.° *gros pians* ou *pians blancs*; 2.° *petits pians*; 3.° *pians rouges*. Chaque espèce est accompagnée ou suivie d'accidents plus ou moins graves.

1.° Les *gros pians* ou *pians blancs* sont faciles à reconnaître par la grosseur et l'étendue des pustules; quelquefois elles sont aussi larges que la main, couvertes d'une chaire fongueuse et blafarde,

de laquelle il découle une matière sanieuse et épaisse, cèdent promptement à un traitement bien administré.

2.° Les *petits pians*, dont les pustules, au lieu d'être grandes, élevées comme celles des *gros pians*, sont au contraire fort petites et nombreuses, leur surface n'est pas recouverte d'une chair aussi fongueuse ni aussi blafarde que les premières. Ces pustules se terminent ordinairement en pointe ; la matière qui en découle est plus claire et plus corrosive ; elles sont plus grosses aux parties de la génération, et fournissent plus de matière. L'éruption se fait avec bien plus de difficulté que dans les *gros pians*. Cette espèce est plus longue et plus difficile à guérir, et souvent cause des accidents très-graves, surtout si l'éruption des pustules n'a pas été complète avant d'entreprendre aucun traitement, ou si par imprudence on a employé des remèdes propres à la répercuter.

Enfin la dernière espèce de *pians*, appelée *pians rouges*, dont les pustules sont rondes, moins étendues que celles des *pians blancs*, plus grosses que celles des *petits pians*, plus élevées, couvertes d'une chair fongueuse dont la couleur approche plus du rouge que du blanc, est la plus dangereuse de toutes ; la cure en est très-longue et très-difficile, et quelquefois, malgré les traitements les mieux suivis, il en résulte des désordres si affreux, que tous les secours de l'art deviennent insuffisants. L'éruption des pustules de cette espèce de *pian* se fait avec tant de difficulté et de lenteur, qu'à mesure que les premières sorties sèchent, il en reparaît d'autres (1).

Dans les *pians blancs*, lorsque l'éruption commence, il arrive quelquefois qu'il ne sort qu'un si petit nombre de pustules aux parties de la génération, aux fesses et au visage, qu'on ne sait à quelle cause les attribuer ; si elles proviennent du virus pianique, il ne tarde pas d'en reparaître d'autres ; car une fois que l'éruption des pustules pianiques est commencée, elle continue jusqu'à ce que le

(1) *Bajon.*

vice semble s'être épuisé : alors on ne peut plus avoir de doute sur la nature de ces pustules.

Lorsque l'humeur pianique se porte sur quelque partie ulcérée, c'est ordinairement à cette partie que paraissent les premières pustules.

On observe habituellement qu'une des pustules devient plus grosse que toutes les autres, et qu'elle prend la forme d'un ulcère; au lieu d'être élevée comme elles, elle est profonde, ronge tout le tissu de la peau, et est couverte de chairs pourries sans être boursoufflées : il en découle une matière purulente et de mauvais caractère; si l'on panse cet ulcère avec les remèdes ordinaires, il s'irrite et devient très-malin.

Cet ulcère est appelé communément *mère-pian* ou *mama-pian*; non-seulement parce que cette pustule dégénérée est plus grosse que toutes les autres, et une des premières sorties, mais parce qu'elle semble donner naissance aux autres pustules, les entretenir, et ne cesse ordinairement, que lorsque toutes sont disparues.

Si l'humeur pianique s'est portée sur un ulcère, il devient ce qu'on appelle MÈRE-PIAN; s'il se trouve grand, il conserve sa grandeur; si au contraire il est petit, il prend de l'accroissement.

Cette mère pianique favorise singulièrement l'éruption des pustules et donne une issue au levain morbifique de cette maladie, qui paraît avoir un cours libre et abondant par cet ulcère. L'observation apprend qu'il est très-dangereux d'appliquer des remèdes pour le faire sécher ou cicatriser : c'est opposer par ce moyen un obstacle à l'éruption cutanée, et causer peut-être une résorption, qui peut donner lieu aux accidents les plus graves.

Les jeunes gens infectés du pian, guérissent plus facilement que les hommes avancés en âge : il en est de même de ceux qui ont un tempérament faible et délicat; ceux au contraire d'une constitution forte et robuste, demandent un traitement plus long.

Aussi observe-t-on que les femmes souffrent moins de cette maladie, et obtiennent plus promptement guérison que les hommes.

Ceux qui ont beaucoup de pustules, sont obligés de tenir un régime plus sévère, et de suivre un traitement plus long-temps continué.

Les *petits pians* sont plus opiniâtres que les *gros*, et les pians rouges infiniment plus encore.

Des maladies qui succèdent au pian.

Le pian mal traité ou abandonné à lui-même produit des maladies qui diffèrent entre elles, tant par leur nature que par leur malignité.

Ces maladies se divisent en deux classes :

La première renferme celles qui sont les plus légères, faciles à guérir, et qui ont ordinairement leur siège à la plante des pieds, et dans l'intérieur des mains.

La deuxième contient celles qui sont plus dangereuses et difficiles à détruire ; elles attaquent les parties osseuses, et même toute la surface du corps.

Ces maladies, suite du vice pianique, se traitent par les mêmes moyens que le pian ; cependant, il faut adjoindre au traitement interne, des remèdes externes, relatifs à la nature et gravité de ces affections.

De la première classe.

Les maladies de la première classe, sont appelées dans les colonies, *guignes*, *crabes* et *saouaouas*.

Des Guignes.

Les *guignes*, ainsi nommées à cause de leur ressemblance avec la *guigne*, sont des excroissances de chair, qui surviennent principalement à la plante des pieds, à l'intérieur des mains, et au bout des doigts ; leur sensibilité est si exquise, que ceux qui en ont, ne peuvent marcher, ni saisir quelque chose avec les mains, sans éprouver de fortes douleurs.

Des Crabes.

Les *crabes*, excroissances de chair blanchâtres, ainsi appelées

parce qu'elles représentent la forme d'un crabe, animal crustacée, qui vit sous les terres humides, sur les bords de mer, attaquent aussi la plante des pieds; il découle de ces excroissances une matière âcre et purulente : ce qui n'arrive point aux *guignes* et aux *saouaouas*.

Des Saouaouas.

Les *saouaouas* ne sont point, comme les *guignes* et les *crabes*, des excroissances de chair; mais un épaississement considérable de la peau de la plante des pieds et de l'intérieur des mains; il n'en découle point de matière purulente; la peau devient très-dure et très raccornie; ils produisent, comme les *guignes*, de fortes douleurs, lorsque les personnes qui en ont, veulent marcher ou saisir quelque chose.

Les *saouaouas* sont d'un rouge très-vif; situés aux endroits de la peau où elle n'est pas fort épaisse, ils ressemblent aux dartres vives.

Des maladies de la deuxième classe.

Les maladies de la deuxième classe, sont le *mal* aux *os* ou *exostoses*, les *dartres*, et quelquefois le *mal rouge*; maladie affreuse, vraisemblablement la même, que celle connue en Europe sous le nom de lèpre.

Du mal aux os.

Dans le *mal aux os* (1), on observe quatre degrés bien distincts.

Dans le premier, le malade éprouve des douleurs aux articulations et aux os : les douleurs sont ambulantes, et reviennent par intervalles; elles sont plus fortes dans les temps pluvieux et humides, que dans les temps secs.

Dans le deuxième degré, les douleurs sont compliquées de tumé-

(1) Ainsi appelé dans les Colonies.

faction aux os spongieux et aux extrémités des os longs ; elles sont plus intenses et fixées aux parties exostosées.

Dans le troisième, les exostoses sont plus grosses, plus nombreuses, et attaquent la substance compacte et spongieuse des os ; quelquefois même le ramollissement a lieu au point qu'ils se courbent, et prennent des formes irrégulières, comme il arrive dans le rachitis, avec la différence, que le ramollissement n'attaque que certains os.

Dans le quatrième degré enfin, le corps est couvert d'ulcères, et les os sont cariés : il est presque impossible de dépeindre le spectacle affreux que présente l'individu réduit à cette horrible position.

Bajon (1) rapporte avoir traité des blancs, chez qui le vice pianique avait fait de semblables ravages.

Pendant mon séjour dans les colonies, je n'ai point eu occasion de voir des blancs dans cette cruelle situation, mais beaucoup de nègres.

Ces cas se présentent souvent parmi eux : dans cet état déplorable, ils sont abandonnés aux soins de la nature, et terminent leur triste existence sous le poids des infirmités.

Du mal rouge.

Le *mal rouge*, maladie sans doute la même que celle appelée en Europe *la lèpre*, endémique dans la Nigritie, contagieuse (2) dans les climats chauds, commune aux blancs comme aux nègres, provient souvent du vice pianique à son dernier degré ; d'autres causes, telles que les vices scrophuleux, scorbutique, herpétiques, la nature des aliments, des eaux, et le climat peuvent aussi le produire.

---

(1) Dans ses lettres sur Cayenne.

(2) Par attouchement, commerce, contact avec des personnes infectées de cette maladie.

Le *mal rouge* est facile à connaître.

Dans son premier état, il se manifeste par des taches qui n'excèdent pas le niveau de la peau, de couleur de rouge foncé, mêlé de jaune, qui surviennent à la poitrine, aux différentes parties du corps et au visage ; l'insensibilité qui les caractérise, empêche de les confondre avec les taches dartreuses.

Dans le second état, le vice fait des progrès, les taches augmentent, deviennent écailleuses, et conservent une insensibilité absolue ; le vice de la peau gagne en profondeur, comme en largeur ; les lèvres, les joues, les paupières, le front, se gonflent, s'épaississent et contractent des rides, des duretés et des bosses, qui donnent une figure horrible ; les lèvres grossissent, le nez devient épaté, s'affaisse, s'applatit ; quelquefois le mal rouge s'arrête pendant plusieurs années à ces premiers symptômes, sur-tout si les malades s'astreignent à un régime diétique. Mais si malgré l'emploi de tous les moyens les plus propres à prévenir les progrès de ce vice, il continue ses ravages et atteint le troisième degré, les secrétions s'altèrent, l'odeur de la sueur et de l'haleine devient insupportable ; la soif est continuelle, et la langue sèche ; toute la surface du corps, les extrémités, les mains, les pieds se gercent vers les articulations ; les ongles sont soulevés par des vésicules ; le gonflement passe d'une phalange à une autre ; l'ulcère et la carie déterminent la sortie des os, et même la chûte des doigts entiers, sans aucune douleur ; enfin le malade n'est délivré d'une vie horrible, qu'après avoir été mutilé.

Tous les secours de l'art ne peuvent rien contre un état aussi déplorable que cruel.

Le *mal rouge*, lorsqu'il n'est pas parvenu à son dernier état, peut être combattu avec succès par l'emploi des moyens suivants :

Régime humectant et propre à faciliter l'excrétion cutanée ; usage des légumes frais, des bouillons faits avec les viandes les plus saines, telles que celle d'écrévisse, de serpent, de tortue, le lait coupé avec la décoction d'orge, les sudorifiques, le bon vin vieux donné avec modération, exercice du corps, d'autant plus utile que les malades

sont enclins à l'inaction et à l'indolence, sucs dépurés des plantes; bouillons aux herbes, avec des sels neutres, bains médicamenteux, sont les moyens qu'on doit employer, d'après le tempérament du malade et la gravité de sa maladie.

Lorsque le *mal rouge* a produit des ulcères, on les lave avec la décoction de quinquina; on applique deux fois par jour dessus, de la charpie trempée dans la teinture de myrrhe et d'aloës ou de succin, et lorsqu'il ne s'agit plus que de résoudre les tubercules, on a recours à des dissolutions plus détersives, comme, par exemple, un mélange d'eau-de-vie, de lessive, de potasse, et de muriate ammoniacal: en pareil cas, la décoction de *Monbain* (1) a les plus grands succès.

Dans le traitement du *mal rouge*, il faut bien se garder de faire usage du mercure; l'emploi de ce médicament, intérieurement, ou même extérieurement, est très-nuisible et dangereux (2).

Quand le *mal rouge* est parvenu à son dernier état; le malheureux chez qui cette maladie a fait de tels progrès, est obligé de fuir la société, et de terminer sa déplorable existence dans la retraite et l'abandon.

Le D. *Joseph* FLORES, de l'université de la ville GOATEMALA, indique un remède merveilleux, non-seulement contre le mal rouge et les ulcères qu'il produit, mais même contre toutes sortes d'ulcères, soit vénériens, soit cancéreux: ce remède, dont il doit la connaissance aux Indiens du village de S.-CHRISTOVAL, du royaume de *Goatemala*, a eu les plus heureux résultats au *Mexique*, à *Cadix* et à *Malaga*.

Ce sont de petits lézards, appelés dans l'encyclopédie, *anolis* de terre ou *gobe-mouches*: les uns sont dorés entre jaune et vert,

---

(1) Le *Monbain* est un arbre du pays, dont les fruits ressemblent à ceux du prunier d'Europe: ses feuilles ont une vertu très-détersive.

(2) *Bajon.*

et les autres gris, avec des taches, ils ont ordinairement huit à dix pouces de long de la tête à la queue, et un peu plus d'un demi-pouce de large; les uns et les autres ont la peau couverte d'écailles triangulaires. On s'en sert de la manière suivante : après leur avoir coupé la tête, la queue, les pattes, et vidé les intestins, on les découpe par petits morceaux. La chair palpitante et encore chaude, on en mange un chaque jour, le matin à jeun. Si on a de la répugnance à les avaler, on les enveloppe dans du pain à chanter.

Les Indiens rapportent qu'ils n'ont coutume de n'en manger qu'un chaque jour, et que cinq à six *anolis* peuvent guérir le malade (1).

Il est possible qu'au *Mexique* et à *Goatemala*, pays où la chaleur est très-forte, cette quantité soit suffisante pour obtenir une guérison radicale.

Mais en Europe, les malades qui ont essayé ce remède, ont été obligés d'en prendre un plus grand nombre.

A *Malaga*, un lépreux qui a fait usage de ce remède, en a mangé 40, pendant autant de jours, pour être guéri de cette cruelle maladie.

Les effets que produit ce remède, sont constamment une chaleur et une ardeur extraordinaires, accompagnées d'une sueur copieuse et d'une salivation épaisse, abondante et jaunâtre. Cependant quelques malades n'ont ni salivé, ni transpiré, mais ont eu à la place des évacuations fréquentes, très-âcres et puantes, par la voie des urines, et par des dévoiements considérables.

On ne fait ordinairement subir au malade aucune préparation.

A *Malaga* on a jugé convenable de saigner le malade.

Il faut observer de prendre ces animaux tout crus, chauds et palpitants. Pourrait-on penser que leur singulière et merveilleuse propriété, provient de leurs esprits animaux, ou d'un sel extrêmement volatil, que contiennent toutes les parties de leurs corps, que le plus léger degré de feu ou le moindre refroidissement après leur mort peuvent dissiper ?

(1) Sur les propriétés des lézards, par M. de Chantrans. 1787. *Lausane.*

Il serait très-utile d'éprouver ce remède à Caïenne, colonie où le mal rouge est plus commun que dans les autres colonies françaises (1).

Des dartres.

Les dartres, qui ont pour cause le vice pianique, ne diffèrent en rien des autres dartres.

Ce sont, comme elles, des taches jaunâtres, bordées d'un rouge vif, dont le centre reprend la couleur naturelle de la peau, pourvues de sensibilité, de démangeaison, et de cuisson après s'être gratté.

Elles n'ont besoin d'aucun traitement particulier; en détruisant le vice qui les produit, elles disparaissent : les dartres accompagnent presque toujours le pian chez les nègres.

Il est arrivé quelquefois, dit *Campet*, que des hommes de l'art ont pris pour des taches de mal rouge, celles qui n'étaient que dartreuses : la sensibilité, leur forme, leur couleur doivent, en y faisant bien attention, empêcher pareille erreur.

Comme je n'ai en vue dans cet aperçu que de faire connaître le pian et les maladies auxquelles il donne lieu, je ne me permets pas de plus grands détails sur le *mal rouge* et les *dartres*, souvent occasionnées par d'autres maladies que le pian.

Du traitement du pian et des maladies qui l'accompagnent ou qui peuvent en être la suite.

L'expérience et l'observation ont démontré que le mercure est le principal remède à employer dans la cure du pian et des affections dont il est compliqué. Le vrai médecin n'a point de méthode particulière pour le traitement de ces maladies; la variété des tempéraments, des affections, des temps, des lieux, en un mot, la position

(1) *Campet*, dans son traité sur les maladies des pays chauds.

des malades, l'obligent d'administrer le mercure sous diverses formes, et à des doses plus ou moins rapprochées, suivant la diversité de ces circonstances ; et même d'user d'autres remèdes, d'après la complication de la maladie ; seulement, il faut observer que la salivation que l'on a long-temps cru nécessaire pour obtenir une parfaite guérison, non-seulement est inutile, mais même très-dangereuse dans les pays chauds, à cause de la série des maux qu'elle entraîne après elle dans le traitement du *pian*, et même des maladies syphillitiques.

La solution de muriate oxigéné de mercure, ou les frictions données de loin en loin, selon la méthode appelée par extinction, sont, de toutes les préparations mercurielles, celles qui m'ont paru mériter la préférence, et qui ordinairement ont les plus heureux résultats. Je m'en suis servi avec les plus grands succès pour les malades que j'ai traités, pendant le temps que je suis resté à Saint-Domingue. A la fin du traitement, il est très-utile, et même nécessaire, d'user de ces deux méthodes à-la-fois, ayant soin d'éviter la salivation.

Règles générales qu'on doit observer.

1.° On doit, autant que possible, placer les malades dans un local sec et bien élevé ; éviter toute humidité, ainsi qu'un changement trop subit de température, sur-tout dans le commencement du traitement, qui doit tendre à faciliter l'éruption des pustules pianiques.

Si le local est situé près des bords de la mer, on aura soin, pendant la durée des brises, de fermer les ouvertures qui y sont exposées.

Cette précaution est très-utile sous la zône torride, où la chaleur n'est tempérée que par les brises (1), et où la répercussion de la transpiration et des éruptions cutanées est fréquente.

Un régime doux et humectant ; l'emploi de tout ce qui peut procurer et hâter l'excrétion cutanée, telles que quelques bains tièdes ;

(1) A Saint-Domingue, il y a régulièrement deux brises, celle du large et celle de terre.

la tisanne de salsepareille ou de gaïac, la fleur de souffre, prise en bol dans une conserve quelconque, à la dose de 12, 15 et 20 grains par jour, sont les premiers moyens qu'on doit mettre en usage.

Il faut observer, que le régime doit toujours être relatif à l'état du malade, de sa maladie et de sa constitution.

Les bouillons de tortue, d'écrévisse, des légumes frais, du riz, la viande blanche, du bon vin vieux, un exercice modéré, le lait pour toute nourriture, lorsqu'il passe bien, en doivent être la base.

Si le malade est menacé de relâchement dans les solides, manifesté par une sorte d'empâtement cachectique, la bouffissure des orbites et le gonflement des malléoles, on donne au malade une plus grande quantité de vin et une nourriture plus fortifiante.

C'est au médecin, en raison de la position du malade et de la gravité et complication de sa maladie, à prescrire les remèdes et le régime qu'il jugera convenables.

Après s'être bien assuré de l'entière éruption des pustules, on fait dissoudre, dans une bouteille d'eau distillée, douze grains de muriate oxigéné de mercure; on en fait prendre, pendant un certain temps, une seule cuillerée à café par jour, ensuite deux; mais jamais plus.

L'administration de ce remède est relative aux effets qu'on en retire, et à la position du malade: il faut toujours avoir soin de ne le donner qu'avec beaucoup de prudence et de sagesse.

Pendant que le malade prend la dissolution, on lui donne tous les jours une bouteille et demie ou deux de tisanne de salsepareille, dont les parties actives la conduisent dans les vaisseaux du plus petit diamètre, et la font pénétrer dans le tissu le plus serré.

Pians blancs ou gros pians. Dans la première espèce de pians, une bouteille de dissolution suffit ordinairement. Pour être parfaitement certain de la guérison, et pour hâter la disparition totale des pustules, il est nécessaire de terminer le traitement par cinq ou six frictions.

Petits pians. Dans la deuxième espèce, il faut plus long-temps continuer le régime, la dissolution, et en prendre une plus grande quantité.

Il ne faut pas aller au-delà de deux cuillerées à café ; on donne des frictions en plus grand nombre, et on les commence plus tôt, prenant bien garde de faire saliver le malade.

Dans cette espèce de pian, le traitement dure quelquefois trois mois et même quatre, tandis que dans la première espèce, un mois ou deux suffisent.

Dans la troisième espèce de pian, qui est ordinairement accompagnée d'exostoses, d'excroissances, appelées *crabes*, *guignes* et *saouaouas*, il faut tout attendre de la prudence, du temps, de la ptience. Ce n'est quelquefois qu'après sept à huit mois de traitements les mieux suivis et administrés, que le malade recouvre une parfaite santé. Afin qu'il ne perde pas ses forces dans un traitement aussi long, on lui permet de satisfaire son appétit d'une nourriture fortifiante et un exercice modéré à l'air libre, ayant la précaution de ne le faire sortir qu'une heure après le lever du soleil, et de l'obliger de rentrer une heure avant son coucher, pour éviter l'humidité du soir qui, entre les tropiques, est très-dangereuse pour tout convalescent, et funeste aux pianiques, lorsque le vice attaque les organes du mouvement et la substance des os. *Pians rouges.*

Si le pian, compliqué d'exostoses au 1, 2 et 3.e degré, résiste à l'usage des moyens que nous venons de décrire, on peut employer ces sirops épais, extractifs, essentiellement composés de salsepareille, ou de quelques plantes sudorifiques, souvent associées à des purgatifs, à des mercuriaux, et que l'on a débités depuis quelque temps sous les noms de *sirop de Cuisinier*, de *rob anti-syphilitique*, etc.

D'*Azille* rapporte en avoir tiré les plus heureux résultats dans des cas très-graves.

Quand les exostoses ont atteint le 4.e degré, et que le corps est couvert d'ulcères, et les os cariés, après avoir employé sans succès tous les secours de l'art, le médecin, dans de pareilles circonstances, doit encore, au lieu d'abandonner le malade, l'aider, par tous les moyens, à supporter sa malheureuse existence.

Bajon assure avoir vu des blancs dans cette cruelle position : la plûpart des praticiens s'accordent à dire, que des cas pareils sont fort rares chez les blancs ; chez les nègres, au contraire, ils se présentent souvent : j'ai eu occasion d'en voir.

Lorsque le pian a produit ou est accompagné des excroissances, appelées *guignes*, *crabes* et *saouaouas*, il est nécessaire, pour en obtenir la destruction, d'adjoindre aux remèdes internes des remèdes externes.

Les feuilles de *liane* pilées, celles de *médecinier*, de *karatas*, la racine de *manioc*, mis en cataplasmes, sont les remèdes externes à employer, fournis par le pays.

Si les premières applications de ces plantes ne flétrissent pas ces excroissances fongueuses et molasses, on humecte les cataplasmes de *manioc* (1) avec un peu de *taffia* (2), afin de les rendre plus irritants et plus propres à produire les effets dont on a besoin.

Lorsqu'on est parvenu à détruire le vice interne, l'un de ces remèdes suffit pour obtenir la guérison de ces excroissances : pour empêcher leur retour, ce qui arrive quelquefois, lorsque le vice n'est pas totalement détruit, il faut bien s'assurer de son entière destruction, en insistant plus long-temps sur les remèdes internes.

J'observe que la méthode que je viens de décrire, m'a parfaitement réussi.

---

(1) Il n'y a pour la cure des vieux ulcères, dans les pays chauds, de meilleurs remèdes que le manioc crud grayé, mis en cataplasmes. D'*Azille*.

(2) Eau-de-vie du pays.

PROPOSITIONS.

I.

Le *pian* est une maladie chronique particulière aux pays chauds; qu'on observe rarement en Europe.

II.

Le *pian* paraît avoir été apporté de l'Afrique dans le Nouveau-Monde par les nègres qu'on y a transportés.

III.

Le *pian* est comme le syphilis, il se communique toutes les fois qu'on s'expose aux causes qui le produisent.

IV.

Le *pian* se gagne par contact, attouchement, ou commerce avec des personnes qui en sont infectées.

V.

Le *pian* et les maladies qui l'accompagnent ou qui en sont la suite, cèdent ordinairement au mercure administré sous diverses formes.

07-135

APHORISMES D'HIPPOCRATE.

I.

Il survient des maladies de tout genre dans toutes les saisons, mais il en est qui sont plus fréquentes ou acquièrent de nouvelles forces, plutôt dans un certain temps de l'année que dans d'autres. [Sect. III, aph. 19.]

II.

Les maladies sont d'autant moins dangereuses, qu'elles sont analogues au pays, à l'âge, à la coutume et à la saison. Elles sont au contraire d'autant plus dangereuses, qu'elles s'éloignent de ces choses. [Sect. III, aph. 7.]

III.

Les maladies sont comme les saisons, lorsque celles-ci sont régulières, les maladies le sont aussi, et se jugent facilement. [Lib. de Humor. et Sect. III, aph. 8.]

IV.

Ce sont les changements des saisons qui occasionnent principalement les maladies, et dans les saisons les grands changements, comme du froid et du chaud, et ainsi des autres. [Sect. III, aph. 1.er]

V.

Il est des tempéraments qui se trouvent, les uns bien et les autres mal, de l'hyver ou de l'été. [Sect. III, aph. 2.]

VI.

Il en est de même des maladies dont les unes sont plus graves dans certaines saisons, et les autres plus légères; il en est de même encore des âges par rapport aux saisons, au pays et au régime. [Sect. III, aph. 3.]

VII.

Les constitutions sèches sont plus salubres et moins mortelles que les pluvieuses. [Sect. III, aph. 15.]
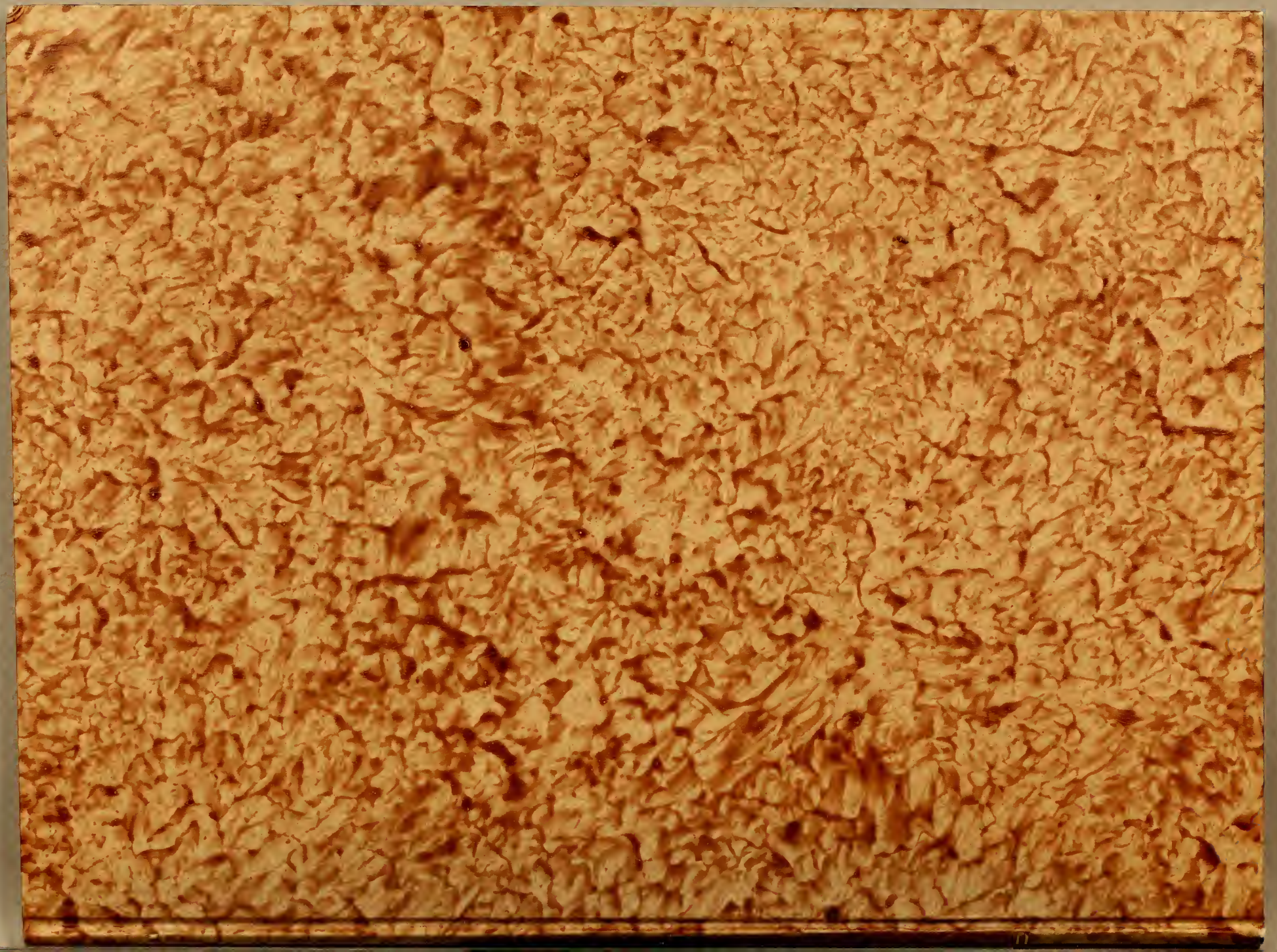
E804
C549a
1-SIZE